

Stop à la dictature sanitaire, stop au passeport vaccinal !



1/9/1941



Europe 2021 ?

Eh bien notre Président aurait pu éviter d'enfourcher une nouvelle fois les erreurs (mot gentil...) de l'Union européenne qui veut jouer les grandes et imposer un passeport vert, donc une sorte d'étoile jaune à l'envers aux voyageurs de l'Union européenne, et voire plus si affinités.

Pourtant il devrait admettre qu'avec le refus des USA, de la Russie et l'avis opposé de l'OMS à cette privation de liberté contraire à la Constitution (des USA mais aussi à la nôtre), ce passeport ne pourra pas voir le jour. Alors certes, certains font semblant de croire qu'ils pourront imposer une sorte de pass à l'entrée des magasins, du théâtre ou des stades. Oui, il y aura quelques gogos mais pas tant que cela, d'autant qu'ils ont engendré une telle peur, une telle sidération qu'ils auront du mal à nous faire sortir maintenant

qu'ils nous ont habitués à se sentir protéger par notre cocon familial. Difficile de savoir ce qu'entraîne un battement d'aile de papillon à l'autre bout du monde, alors qu'une hystérie collective organisée et entretenue rend bien complexe de prévoir ses conséquences.

Alors partageons quelques réflexions engendrées par ces décisions et diffusées sur le net. Un mail partagé par R. H. de bon sens !

« Eux : Tu ne pourras pas assister à un concert ni à un match de football.

Moi : je m'en moque

Eux : tu ne peux pas aller dans un grand centre commercial

Moi : je survivrai

Eux : on ne peut pas boire au pub

Moi : je ne bois plus

Eux : Tu ne peux pas entrer dans les boîtes de nuit.

Moi : je ne sors pas la nuit

Eux : nous dirons à votre employeur

Moi : je n'en ai pas

Eux : nous allons le faire sortir de votre salaire.

Moi : je n'ai pas de salaire

Eux : tu ne peux pas aller à ton travail

Moi : je n'ai même pas envie de ton travail

Eux : tu ne peux pas être en ville

Moi : je préfère vivre dans la nature

Eux : tu ne peux pas aller au Mc Donald's ou Burger King

Moi : je ne l'ai pas fait depuis des années quand même

Eux : on ne peut pas manger dans les restaurants

Moi : je vais commander des plats à emporter

Eux : tu ne peux pas acheter dans les grandes épiceries

Moi : je cultive ma propre nourriture et je l'achète aux agriculteurs locaux

Eux : tu ne peux pas faire partie de la société

Moi : je n'essaie pas

Eux : Vos enfants ne peuvent pas venir à l'école.

Moi : Éducation à la maison

Eux : tu seras seul

Moi : Je suis entouré de ma famille et de ma tribu et de toutes les personnes qui arrivent à la même conclusion dans le monde entier.

Eux : tu ne peux pas choisir toi-même

Moi : je viens de le faire

Eux : Avec quoi pouvons-nous vous tenter ?

Moi : avec rien

Quand ils n'ont rien de ce que vous voulez, ils n'ont aucun pouvoir.

Et c'est là que le pouvoir arrive aux gens.

Tariq EQ Amawi.-

De fait ces pseudo-puissants n'ont que le pouvoir que l'on leur accorde. La marmite qui bout dans un silence (relatif) de la plus grande partie du peuple les affole comme cette tribune calme et sensée des militaires les inquiète. Ils ne le comprennent pas mais le sentent.

Urgence à la résistance au moins passive : stop les vaccins, stop les tests aux enfants que chaque parent peut refuser


L'urgence est de résister à l'intoxication de la propagande terrorisante et de ne pas se faire injecter un poison pour retrouver une soi-disant liberté (qu'on nous a scandaleusement confisquée sans raison médicale réelle) parce qu'on aurait le bon tampon sur sa carte verte.

Le vaccin est dangereux et les multiples informations sur les effets secondaires rapides (sans parler du flou intersidéral qui flotte sur l'avenir dont on ne sait rien) devrait conduire tout gouvernement responsable à un moratoire après tant de morts en plus des complications sévères. Les chiffres du 24 avril 2021 pour l'UE sont éloquents.

8,430 décès

354,177 accidents indésirables graves cf tableau ci-joint


***: European Database of Adverse Drug Reactions for COVID-19
"Vaccines"***


 EudraVigilance - European database of suspected adverse drug reaction reports

The European Medicines Agency publishes these data so that its stakeholders, including the general public, can access information that European regulatory authorities use to review the safety of a medicine or active substance. **Transparency** is a key guiding principle of the Agency.

COVID-19 Vaccine Adverse Drug Reactions
8,430 DEAD
354,177 Injuries Through April 24, 2021

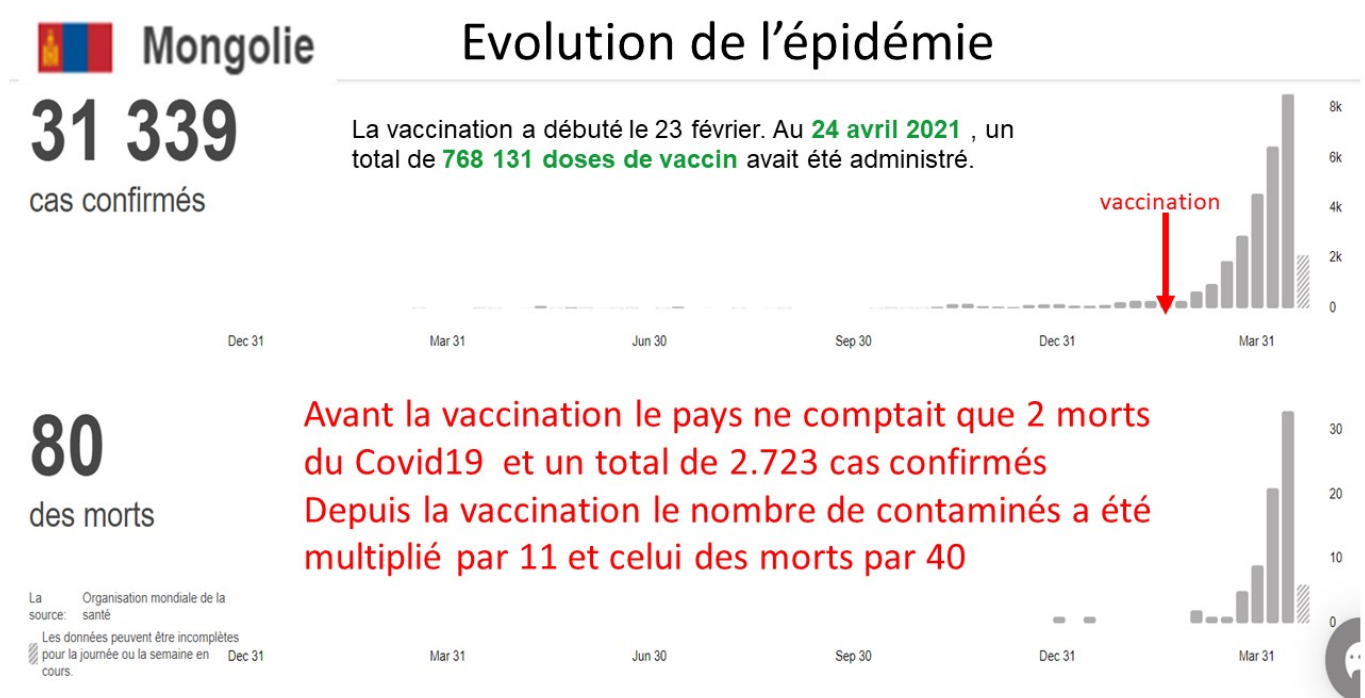
COVID-19 MRNA VACCINE MODERNA (CX-024414)
 COVID-19 MRNA VACCINE PFIZER-BIONTECH
 COVID-19 VACCINE ASTRAZENECA (CHADOX1 NCOV-19)
 COVID-19 VACCINE JANSSEN (AD26.COV2.S)

 EUROPEAN MEDICINES AGENCY
 SCIENCE. MEDICINES. HEALTH



Avec le recul actuel on voit bien que tous les pays vaccinés ont la même évolution avec **un pic de contaminations et de décès (critère plus fiable) dans les six semaines suivant la vague de vaccinations**. Vous pourrez voir quelques explications dans l'article du Dr G. Delépine : <https://nouveau-monde.ca/et-surgit-une-hecatombe-post-vaccinale/>

Et quelques courbes explicites publiées par l'OMS sur son site WHO Covid19 Dashboard:

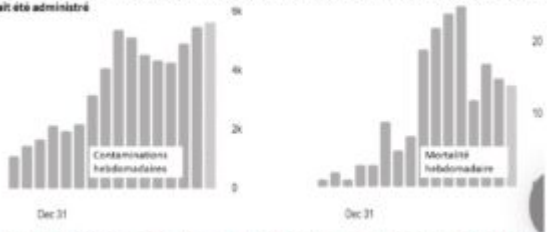


Docteur G Delépine Source des données OMS Covid 19 Dashboard du 28/4/2021

Mongolie

Bahrein Evolution de l'épidémie depuis la vaccination

La vaccination a été commencée le 7 décembre 2020. Au 30 mars 2021, un total de 755 549 doses de vaccin avait été administré

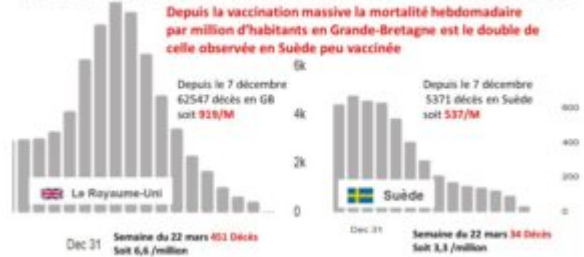


Depuis la vaccination le nombre hebdomadaire de contaminations et la mortalité ont explosé

Docteur G Delépine Source des données OMS Covid 19 Dashboard du 4/4/2021

Mortalité hebdomadaire Suède Grande Bretagne

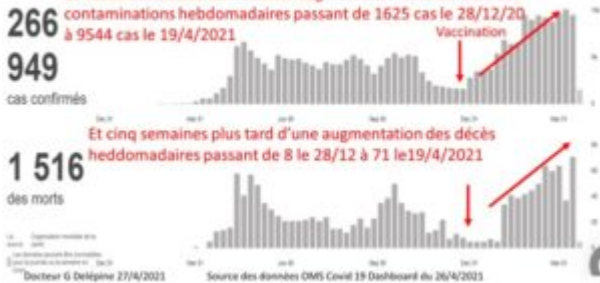
Echelles des mortalités hebdomadaires rapportées à la taille des populations



Docteur G Delépine Source des données OMS Covid 19 Dashboard du 30/3/2021

Koweït Evolution de l'épidémie

La vaccination a été suivie d'une augmentation considérable des contaminations hebdomadaires passant de 1625 cas le 28/12/20 à 9544 cas le 19/4/2021

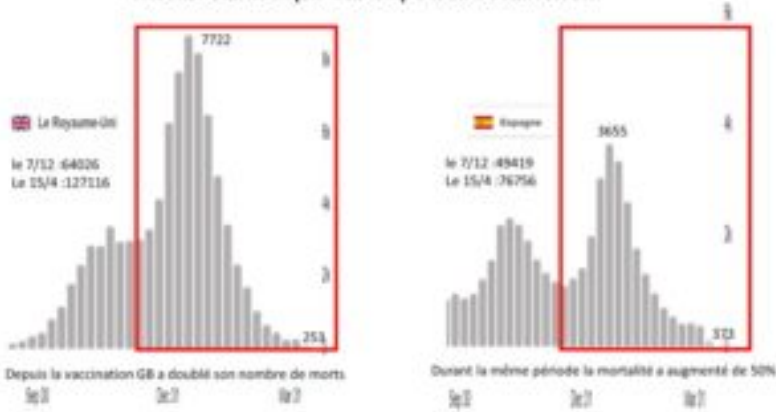


Et cinq semaines plus tard d'une augmentation des décès hebdomadaires passant de 8 le 28/12 à 71 le 19/4/2021

Docteur G Delépine 27/4/2021

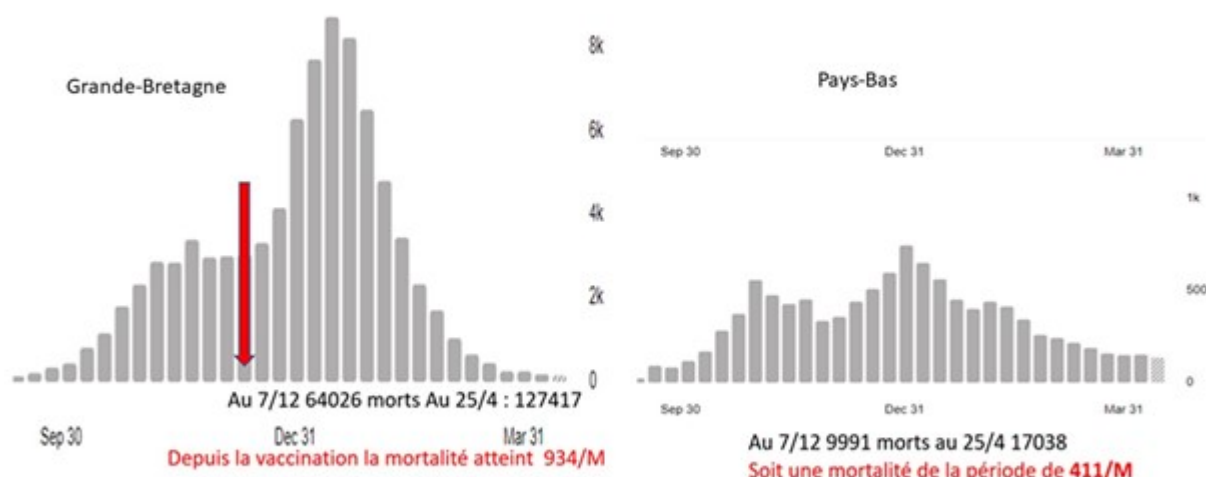
Source des données OMS Covid 19 Dashboard du 26/4/2021

Mortalités comparées depuis la vaccination



Comparaison des mortalités Grande Bretagne vs Pays-Bas

Pour permettre une visualisation facile les échelles sont proportionnelles aux tailles des population de chaque pays



Dr G Delépine 26/4/2021

source des données OMS Covid19 Dashboard du 26/4

Et les apparents bons chiffres actuels de la Grande-Bretagne dont on nous rebat les oreilles doivent être comparés à ceux de pays moins vaccinés comme l'Espagne, la Suède ou les Pays-Bas

QUESTIONS À L'ORDRE SUR LA CAMPAGNE VACCINALE

Devant cette honteuse campagne de vaccination qui injecte une substance qui n'est pas un vaccin classique contrairement aux affirmations de certains médecins ignorants, crédules ou corrompus, un médecin de la région d'Aix pose les questions à son Ordre. Nous vous en livrons de larges extraits.

« Adhérent du SMAER (Syndicat des médecins d'Aix et région), voici la lettre du Dr Thierry Medzynski qu'il adresse au président de son ordre départemental 23 Avril 2021

« *Madame, Monsieur le Président de l'Ordre Départemental des Médecins,*

Je vous adresse cette lettre pour bien comprendre la campagne de vaccination contre la Covid 19 car il me semble que je me heurte à des propos contradictoires, raison pour laquelle je

sollicite votre éclairage et des réponses à mes questions.

Ce qu'a dit le Pr. Alain Fisher (le "Monsieur Vaccin" du gouvernement) le 3 décembre 2020

- *les données ne sont pas encore complètes pour savoir jusqu'à quel point ces vaccins sont efficaces chez les personnes les plus à risque, on ne dispose que de communiqués de presse de la part des industriels, et on manque de publications scientifiques*
- *on ne sait pas si le vaccin protège l'individu vacciné contre l'infection grave*
- *on ne sait pas si le vaccin protège contre la transmission ce qui permettrait de briser la chaîne de transmission*

Ce qu'a dit le président du Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM) début avril 2021

Le président du CNOM a incité les médecins à pleinement s'engager dans la campagne vaccinale avec les vaccins à ARN/ADN. « Il faut convaincre l'ensemble des professionnels, comme la population, que la vaccination sauve des vies » a-t-il déclaré le 2 avril 2021 dans le Quotidien du médecin ([voir sur ce lien](#)).

Ce que dit la science au sujet des vaccins début avril 2021

- *il y a une incertitude concernant la prévention des formes sévères avec hospitalisation, la prévention des formes mortelles, la protection contre les futurs variants du virus, la prévention de la transmission du virus*
- *on découvre les effets indésirables précoces, et, selon l'ANSM, dans environ 24 % des cas d'effets indésirables, ces effets indésirables sont graves*
- *on ne connaît pas les effets de ces vaccins à moyen et long terme, en particulier sur le risque d'apparition de virus recombinants, de maladie aggravée chez les*

personnes vaccinées ([voir ce lien](#)) ou encore sur les risques liés à la perte d'intégrité de l'ARN (on ne connaît pas le devenir des ARN tronqués)

- selon l'avis même du président du conseil scientifique ([voir sur ce lien](#)), les nouveaux variants et l'évasion immunitaire pourraient réduire l'efficacité de la vaccination à court et moyen terme
- il s'agit de traitements insuffisamment éprouvés, dans le monde entier, tant au niveau de l'efficacité qu'au niveau de la sécurité d'utilisation. De ce fait, ces vaccins à ARN / ADN disposent d'une autorisation de mise sur le marché (AMM) conditionnelle ([voir sur ce lien](#)) d'une année, renouvelable en fonction des données fournies par les laboratoires.

Ce qu'a dit le ministre des solidarités et de la santé en février et mars 2021

Les vaccins à ARN / ADN vont-ils permettre le retour une vie normale ? Selon l'édition du 30 mars 2021 d'Europe 1, le ministre de la Santé a estimé qu'il est prématuré en l'état des connaissances scientifiques de différencier les « règles relatives aux limitations de circulation selon que les personnes ont reçu ou non des doses des vaccins ».

Olivier Véran invoque quatre arguments :

- l'efficacité partielle des vaccins
- le fait que l'efficacité des vaccins est devenue particulièrement contingente du fait de l'apparition des nouveaux variants
- les personnes vaccinées sont aussi celles qui sont les plus exposées aux formes graves et aux décès en cas d'inefficacité initiale du vaccin ou de réinfection post-vaccinale ou de la virulence d'un variant
- le vaccin n'empêche pas de transmettre le virus aux tiers. L'impact de la vaccination sur la propagation du virus n'est pas encore connu

*Le ministre des solidarités avait déjà tenu des propos similaires dans une conférence de presse le 18 février 2021 en disant **qu'aucun pays européen ne dispose de données publiées fiables prouvant que les vaccins à ARN / ADN permettent d'éviter les formes graves et les hospitalisations.***

Ce que dit l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM)

La publicité en faveur d'un médicament disposant d'une AMM conditionnelle doit préciser le caractère conditionnel

Ce que dit le code de déontologie médicale

*L'Article R.4127-14 du code de déontologie précise : « **Les médecins ne doivent pas divulguer dans les milieux médicaux un procédé nouveau de diagnostic ou de traitement insuffisamment éprouvé sans accompagner leur communication des réserves qui s'imposent. Ils ne doivent pas faire une telle divulgation dans le public non médical** ». (...)*

J'ai ensuite une interrogation sur les deux articles suivants :

- *L'Article R.4127-39 du code de déontologie précise : « **Les médecins ne peuvent proposer aux malades ou à leur entourage comme salutaire ou sans danger un remède ou un procédé illusoire ou insuffisamment éprouvé** ».*
- *L'Article R.4127-40 indique également : « Le médecin doit s'interdire, dans les investigations et interventions qu'il pratique comme dans les thérapeutiques qu'il prescrit, de faire courir au patient un risque injustifié »*

Étant donné que les vaccins à ARN/ADN disposent d'une AMM conditionnelle et sont insuffisamment éprouvés, peut-on malgré tout les présenter comme un remède salutaire qui va sauver des vies ?

L'Article R.4127-35 du code de déontologie indique : « Le médecin doit à la personne qu'il examine, qu'il soigne ou

qu'il conseille une information loyale, claire et appropriée sur son état, les investigations et les soins qu'il lui propose ».

Cela semble signifier que toute personne qui désire recevoir ce type de vaccin à ARN / ADN devrait être informée :

- **que ce type de vaccin ne dispose que d'une AMM conditionnelle**
- **que la balance bénéfices risques ne sera réellement connue qu'en 2022 ou en 2024 selon les vaccins**
- **que l'injection du vaccin à ARN/ADN peut être suivie d'effets secondaires graves**

Comme il n'y a pas de notice papier indiquant les effets indésirables, doit-on fournir aux personnes qui souhaitent se faire vacciner les liens pour en prendre connaissance : la base de données de l'ANSM la base de données de l'agence européenne du médicament ([à partir de ce lien](#)) et la base de données de l'OMS ?

À propos des questions posées sur la possibilité de traitements précoces (...)

En France, ces traitements sont, comme les vaccins à ARN / ADN, insuffisamment éprouvés au niveau de leur efficacité. Par contre, ces traitements ont fait la preuve de leur sécurité d'utilisation puisqu'ils disposent depuis longtemps d'une véritable AMM.

Comment faut-il expliquer à ces personnes

- **que les médecins peuvent déroger au code de déontologie médicale pour des vaccins à ARN/ADN qui présentent une efficacité incertaine et la possibilité d'effets secondaires potentiellement graves alors qu'on ne dispose que d'un recul de quelques semaines sur leur utilisation,**
- **mais qu'ils ne peuvent pas déroger au code de déontologie pour ces anciennes molécules utilisées dans**

nombre de pays, qui présentent une efficacité également incertaine mais très peu d'effets secondaires après une utilisation de plusieurs années ?»

Le docteur Thierry Medzinski obtiendra-t-il des réponses à la communication largement contradictoire des autorités sanitaires ?

La campagne publicitaire évoquant « Omo lave plus blanc » de notre enfance cessera-t-elle, car elle semble bien illégale à bien des égards et en particulier au fait que ces pseudo-vaccins toujours expérimentaux (puisqu'aucun essai de phase 3 ne sera terminé avant 2023) sont payés par la Sécurité sociale. De plus nous donner comme expert Anne Roumanoff ou autre saltimbanque paraît manquer du minimum de respect envers les cobayes de notre pays. Ca suffit !

Nicole Delépine